

**Annexe au Règlement particulier**  
(Rallye de Charente 2026)

1) La clôture des engagements pour le rallye de Charente 2026 est fixée au vendredi 9 octobre minuit.

2) L'accueil ainsi que les contrôles administratifs et techniques du vendredi 16 octobre se feront à la salle culturelle "le 27" (coordonnées GPS : 45°46'29" N / 0°4'3" O), boulevard d'Encamp à Rouillac (16170), selon les modalités des articles 9 et 10 du RCFRR 2026.

Pour les contrôles administratifs, les concurrents seront convoqués à une heure précise via leur boîte mail ; ces heures seront par ailleurs affichées à l'entrée du « 27 » au plus tard vendredi 16 à 9h00.

3) Les deux parcs pilotes, avec douches et sanitaires, seront ouverts à partir du mercredi 14 octobre. Avant cette date, la municipalité de Rouillac tient à ce que les concurrents s'installent au camping-car Park de la ville situé au 536 avenue Paul Ricard (entre la piscine et la gendarmerie). Pour assurer la pérennité de notre rallye, il est demandé aux participants de s'abstenir d'être bruyants après 22h et d'être courtois en toutes occasions avec les riverains.

Responsable des parcs pilotes : Philippe Poirier (06.20.78.77.10).

4) a. Les emplacements, les plans et les vidéos des épreuves spéciales seront communiqués aux concurrents par mail le vendredi 9 octobre conformément à l'article 7 du RCFRR 2026.

b. Les roadbooks seront également transmis le vendredi 9 octobre. Les concurrent(e)s les recevront sur leurs boîtes mails (les concurrents veilleront donc à renseigner rigoureusement leur adresse mail).